Madame La Ministre, Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

Mesdames et Messieurs,

C’est un réel plaisir que d’avoir le privilège d’ouvrir cet après-midi de réflexion sur le déploiement du tourisme dans la grande région et en particulier sur nos deux Luxembourg.

Je suis honoré par votre présence

Et d’emblée je souhaite remercier les responsables du Cercle Werner pour l’intérêt et la confiance qu’ils ont marqué pour la perle de l’Ardenne. Perle de l’Ardenne …. autant fixer les balises.

Bref, je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue à La Roche-en-Ardenne.

Où les siècles nous regardent …. Il y a mille ans, des textes évoquaient déjà Rupes in Arduenan.

La Roche-en-Ardenne, est-il utile de préciser que nous, Rochois, sommes très attachés à ce socle, à ce massif, à cette montagne, à ce label qu’est l’Ardenne ?

Que viennent faire les touristes à La Roche-en-Ardenne si ce n’est avoir une aventure avec elle !

Ici les atouts propres à l’Ardenne sont multiples :

* une rivière capricieuse, parfois trop d’ailleurs,
* un plateau rural tranquille apaisé riche de ses produits du terroir,
* un château que vous aborderez la première fois, telle une montagne quand la nuit venue il se dévoile de toutes ses lumières à la sortie d’un virage.
* Les animations nombreuses qui s’y bousculent en son sein ou en ses terres.
* Les rochers ces pains de schistes qui offrent encore l’illusion de la montagne.
* La forêt … la moitié de notre commune, 146 km² est couverte de forêts et la moitié de cette moitié est propriété de la commune, ce qui nous offre des revenus forestiers considérables mais aussi de grands territoires d’espaces naturels où nous cultivons la biodiversité. En cette saison, les myrtilles du mois de juillet ont cédé la place aux girolles, aux chanterelles. Les pieds de mouton sont particulièrement nombreux cet automne. Notre territoire compte notamment 7 réserves naturelles dont une en plein centre ville, la montagne du Deister qui domine le château féodal.
* Enfin, la liste des atouts ne peut être clôturée sans évoquer, le Rochois qui depuis l’aube des temps sait se montrer particulièrement accueillant. Tout en se faisant respecter, c’est tout de même à La Roche-en-Ardenne, qu’un hôtelier n’avait pas hésité à refuser l’accès de son établissement à Victor Hugo qui avait eu l’audace de tester … avant... une autre enseigne. Le Rochois n’aime pas être un second choix.

Assurément, nous souhaitons que l’accueil soit notre principal atout et le déploiement de l’offre doit en être le garant. Nous pouvons nous réjouir de nouvelles infrastructures d’accueil réalisés et à venir, bientôt. La qualité et la diversité de l’offre n’ont de cesse de s’affirmer.

Nous l’observons au niveau de nos terrains de camping, au niveau des gîtes, pas une semaine ne passe sans qu’un projet ne soit présenté au Collège communal et nous en sommes convaincus, bientôt l’offre sera enrichie de nouveaux projets hôteliers.

Actuellement nous disposons de la visite régulière des occupants de plus de 700 secondes résidences, nous disposons d’une offre de 173 gîtes de 2 à 54 personnes par unité. De 21 établissements de type hôteliers, de type car ils ne sont pas tous reconnus « hôtels » par le Commissariat général au Tourisme, soit une capacité de 280 chambres. Enfin notre positionnement de leader en Région Wallonne au niveau touristique nous l’obtenons par la capacité d’accueil des terrains de camping, 1530 emplacements pour 11 campings. La grande majorité de ceux-ci sont d’excellente qualité. Nous en sommes fiers.

Dès lors nous pouvons recevoir, régulièrement, en séjour, plus de 8500 personnes. Soit le double de la population de la commune de La Roche-en-Ardenne.

Enfin il faut noter les flux tout aussi réguliers des touristes d’un jour qui le plus souvent sont en séjour dans une commune voisine.

Toutes ces fréquentations touristiques sont une aubaine.

Pour notre commune, le tourisme représente-t-il la première activité économique ? Assurément, d’autant plus si nous additionnons les effets induits et indirects aux chiffres d’affaires directs.

Soutenir ce secteur est une évidence et je pense que vous n’attendiez pas une autre déclaration de la part du Bourgmestre de la commune de La Roche-en-Ardenne.

Toutefois, ……

Nous devons être prudents.

Des équilibres doivent être maintenus, notamment en rangeant le territoire.

Aux termes « aménagement du territoire » je préfère évoquer le rangement du territoire étant donné la nécessité de réfléchir les affectations de manière temporaire. Oser la réversibilité c’est vivre son temps. Et si c’était cela le développement durable ?

Au niveau touristique, sur un territoire déterminé, par exemple le nôtre, les quêtes d’équilibres sont multiples. Rapidement, j’en citerai volontiers trois.

173 gîtes touristiques et l’ouverture d’un nouveau chaque semaine, c’est formidable pour autant que ces occupations ne cannibalisent pas le patrimoine bâti (à bâtir) qui doit rester à disposition de la population locale. Ce n’est pas gagné ! Il suffit d’observer la tendance des marchés immobiliers pour s’en convaincre.

Autre exemple, les terrains de camping. Un fleuron ! Quand les résidents de ces infrastructures se font rares, l’activité économique diminue. Nous l’avons vécu cet été. Alors que le 14 juillet marque habituellement le départ de la plus haute saison touristique, les précipitations exceptionnelles (peut-être) et les débordements de l’Ourthe ont entraîné la fermeture pendant plusieurs jours pour certains campings, plusieurs semaines pour d’autres. Quelles mesures faut-il adopter ? La zone de faible aléa d’inondation doit-elle être fermée à toute occupation ? Si cela devait être le cas, cela priverait notre petite ville d’un bien important revenu et la fermeture d’entreprises pourvoyeuses d’emplois en serait une autre conséquence. Dès lors, nous nous devons d’être aux côtés de tous les acteurs et adopter en bonne intelligence, par exemple, des protocoles d’évacuation indiscutables.

Enfin, la centralité doit être assurée. La Roche-en-Ardenne, petit centre mais centre quand même. Pour l’assurer, nous pouvons compter sur notre rayonnement touristique. Nous sommes connus en Flandre, aux Pays-Bas et parfois plus loin encore. Mais assurer la centralité de manière harmonieuse c’est aussi le faire au niveau local. Que La Roche-en-Ardenne puisse rester un centre pour les villages de sa commune mais également pour les villages des communes voisines, cela est fondamental. Dès lors, nous nous devons de soutenir l’ensemble des fonctions d’un centre : les services, les infrastructures sportives, l’enseignement secondaire, les soins de santé, les structures d’accueil, etc. Cela n’est pas simple surtout quand le secteur institutionnel touristique provincial ne montre pas la voie. Je pense notamment au déménagement de la FTLB vers Marche en Famenne, certes une institution mais surtout au niveau local un emploi important pour 32 familles.

Un centre touristique ne peut vivre fièrement que s’il s’appuie sur un tissu social et économique vivant chaque jour de l’année.

D’une certaine manière, il faut avoir l’ambition de son humilité.

Je vous remercie pour votre attention.

Guy Gilloteaux

Bourgmestre de La Roche-en-Ardenne